AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**225C1458**
FR0010908533-FS0712

29 août 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**EDENRED**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 août 2025, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 août 2025, le seuil de 10% des droits de vote de la société EDENRED et détenir 24 267 377 actions EDENRED[2] représentant autant de droits de vote, soit 10,12% du capital et 9,98 % des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions EDENRED sur le marché.

---

[1] Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. (CGC) agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

[2] Dont 28 ADR EDENRED représentant 14 actions EDENRED. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 215 589 actions EDENRED pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

[3] Sur la base d'un capital composé de 239 891 064 actions représentant 243 212 181 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.